VIIIe CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES AMÉRIQUES
"La défense aux niveaux de l'hémisphère, des régions et des sous-régions et le renforcement de la sécurité: une confiance accrue grâce la collaboration".

Sous-Thème 3
La participation des Forces Armées et des Forces de Sécurité aux
OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX (p. ex., en Haiti)

COMMANDEMENT ET CONTRÔLE (C^2) DANS LES OPÉRATIONS DE PAIX

Col. Francisco Eduardo **Medved**

1. CONSIDÉRATIONS INITIALES

Il y a longtemps que le Brésil contribue avec l'effort des organismes internationaux en cherchant la paix, soit travers l'envoi des observateurs militaires ou travers l'insertion de troupes dans les régions enflammés. Monitorer le cesser-le-feu parmi les parties engagées et développer les meilleures conditions pour le rétablissement plein de la paix régionale ont constitué les principales missions attribuées aux effectives brésiliens.

Actuellement , parmi autres opérations de paix, le Brésil est présent en Haiti, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le contingent est constitué par un Bataillon d'Infanterie de Force de Paix, avec um effectif total de 1050 militaires des Forces Armées et pour une Compagnie de Ingeniérie Construire de Force de Paix, de l'Armée de Terre brésilienne, avec un effectif de 150 militaire. Il se somme encore au contingent brésilien une section de 32 militaires de Paraguay, Bolivia et Peru.

On doit rehausser que l'envoi de plus de cent militaires pour la Compagnie de Ingeniérie Construire Haiti a eté approuvé, qui devra être réalisé encore cette année.

Le Commandant du Bataillon Haiti est assisté par un Etat-Majeur, avec sections menées par Officiers des Forces se conforme au-dessous:

Section	Dénomination	Coordinateur
G1	Personnel	Armée de Terre
G2	Intelligence	Marine
G3	Opérations	Armée de Terre
G4	Logistique	Armée de Terre
G6	Command et Contrôle	Marine
G9	Communication Sociale	Armée de Terre

Le Contingent est déplié en deux bases, situé en Porto Príncipe, capital du pays. À partir de ces bases la, les éléments du contingent exécutent les actions suivantes:

- Les opérations de police;
- La garde d'installations et de points sensibles;
- La escorte et la sécurité d'autorités; et
- D'autres actions en consequénce de opérations d'intelligence.

2. DÉVELOPPEMENT

2.1 Commandement et Contrôle

Au cours de l'exécution de sa mission, le Contingent brésilien se trouve sous le contrôle opérationnel du Commandant du Composant Militaire de la Mission de Stabilisation de l'Organisation de Nations Unies au Haïti (MINUSTAH "Force Commander"), qui, dans ce cas la, est un Officier-general du Armée de Terre Brésilien.

Malgré le contrôle opérationnel exercé par ONU, le Contingent est soumis à l'autorité du Ministre de la Défense du Brésil, y compris dans les questions de la discipline et du personnel. Dans le contexte du Ministère de la Défense, le Contingent maintient des liaisons avec l'Etat-Majeur de Défense, les Commandes des Forces Armées et le Centre de Coordination Logistique.

La constituition d'une Force de Paix par des militaires brésiliens a besoin d'une correspondante liaison avec le Brésil, pendant toute la mission. Parallèlement, il y a besoin des liaison locaux avec les éléments dépliés dans le terrain et avec la structure de commandement et contrôle de MINUSTAH.

Pour aider tels besoins, on emploit des ressources de commandement et de contrôle dans deux niveaux: tactique et stratégique. Pendant que les ressources du niveau tactique font possible les rapports locaux, celui de niveau stratégique autorise le rapport avec Brésil.

2.2 Concepts Relatives a "Commandement et Contrôle" - C²

Dans ce contexte, il faut relever quelques concepts concernant au binomial C² - définitions, principes et caractéristiques - d'accord avec l'évolution doctrinaire, l'expérience accueilli en opérations de paix et en opérations conjointes dans le territoire brésilien.

a. C² peut être compris comme la science et art quis'occupent de l'opération d'une chaîne de commandement et, dans cette conception, il implique, fondamentalement, trois composants:

1) l'autorité legitimement investi, baser par une organisation du lequel emanent les décisions qui matérialisent l'exercice de la commande et pour où fluent les informations nécessaires a l'exercice du contrôle;
2) le systématique d'un processus décisoire qui permet la formulation d'ordres, établit le flot d'informations et il assure des mécanismes destinés à la garantie de l'exécution pleine des ordres; et
3) la structure, en incluant personnel, matériel, endoctrine et technologie nécessaire pour l'autorité accompagner le développement des opérations.

b. Le système de C² est le conjoint d'installations, matériels, communications, doctrines, procédures et personnel essentiels pour que le Commandant fasse le plan, conduise et contrôle les actions de son organisation pour reussir un certain but. Ce concept inclut les trois composants mentionnés précédemment.

c. Au faire le plan et installer un système de C², ont doit observer quelques principes. L'emphase en chacun d'eux dépend de la situation opérationnelle, et peut influencer autres activités et champ de la connaissance.

1) Unité de Commandement.
   Découle du besoin de l'emploi uni des Forces. Le système de C² doit procurer l'acquisition d'objectifs communs et le plein exercice de l'unité de commandement dans ses plusieurs niveaux et face a la diversité des ressources humaines et matérielles employées.
2) Simplicité
   Dans cela il pèse la complexité de l'activité de C², on doit installer systèmes simples. Systèmes trop complexes sont plus chers, plus susceptibles a erreurs dans l'opération et dans l'administration aussi bien qu'a la action du ennemi.

3) Sécurité

Au concevoir un système de C², on doit prévoir la sécurité des ressources humaines, matérielles et des systèmes logiques , d'après normes de sécurité qu'assure sa survie.

d. Au-delà des principes décrits au-dessous, quelques caractéristiques spécifique aux systèmes de C² doivent être observées, comme:

1) Interopérabilité

C'est la capacité des systèmes, unités ou forces d'échanger des services et informations ou les accepter d'autres systèmes, unités ou forces et, aussi, emploient ces services ou informations, sans compromettre de leurs fonctionnalités.

Les systèmes de C² devront être capables d'opérer dans les environnements combinées et multinationales, intégrés aux systèmes d'autres institutions gouvernementales et organisations civiles présentes dans la région d'opérations.

2) Confiabilité

C'est la capacité d'un système de procurer crédibilité a leurs usagers. Un système de C² sera confiable s'il présenter les attributs suivants:

- Sécurité - capacité de conservation du Système, ou de ses parties composant, contre violations ou accès non-autorisé;
- Robustesse - capacité de survie et manutention de l'efficacité du système quand exposé aux événements déstabilisants resultants de l'environnement opérationnelle, des dans internes ou de cas fortuits; et
- Continuité - capacité de récupération rapide du Système, ou de son ajustement, quand il souffrir les effets des événements desestabilizadores cités. La planification du système de C² devra chercher toujours la continuité du fonctionnement, avec l'usage de duplicacion de moyens, définition d'intinéraires et routes alternatives.

2.3 Système Militaire de Commandement et Contrôle

Pour correspondre aux exigences déjá décrites, les ressources de commandement et contrôle doivent être redondants pour maintenir pour temps intégral la liaison du Contingent de Force de Paix avec Brésil. Les rapports pour les satellites civils garantiront stabilité et confiabilité a cette liaison.

Pour ça, est utilisé le Système Militaire de C² (SISMC²), qui comprend le conjoint d'installations, équipements, communications, doctrines, procédures et personnel essentiels pour le commandement pendant des crises. Travers le SISMC², les Centres de C² de Forces de Paix, quand constitués, peuvent interopérer avec le Centre de C² de le Commande Suprême (CC²CS), les Centres de C² de chacune des Forces Armées, les Centres de C² de Commandes Opérationneles, quand activés, et Centres de C² d'entités civiles.

Il compète au Ministère de la Défense, travers l'Etat-Majeur de Défense, établir la structure et les procédures de C², au niveau stratégique, nécessaires pour supporter la Force de Paix, aussi bien que promouvoir l'interopérabilité des sous-systèmes engagés.

Pour l'établissement des liaisons stratégiques sont emploient ressources de l'infrastructure du Ministère de la Défense et/ou sont embauchés avec les concessionaires de services de télécommunications, avec proéminence pour le emploi de terminaux de satellites fixes ou tactique-transporté. Cette infrastructure permet le disponibilisation de services opérationnels (téléphonie, transmission des données cryptographiés, vidéoconférence, courrier électronique, Internet, etc.) et socials (téléphonie publique, Internet / Cyber-Café, télévision, etc.).

Au niveau tactique, la Force de Paix utilisera les propres ressources de C² dans les liaisons avec les éléments subordonnés, renforcés par autres systèmes de C², cas il soit nécessaire. Dans ce niveau, ils sont disponibles, parmi autres, les moyens suivants: radios portables et dans des véhicules, qu'opère dans VHF et HF; rapports de micro-ondes; et la téléphonie fixe et meuble commercial.

En entremêlant l'infrastructure de C² et en cherchant l'agrandissement de la conscience de la situation, les systèmes de technologie de l'information de C² sont utilisés: le Système de Planification

Opérationnelle Militaire (SIPLOM) et C^2 en combat dans les niveaux stratégique; et un système tactique de rapport de données basé en la technologie MESH.

L'expérience dû a la participation de troupes brésiliennes en missions de paix est consolidé au champ d'action du Etat-Majeur de Défense. En ce qui concerne Commandement et Contrôle, ces enseignements sont systématisés dans le champ de Subchefia de Commandement et Contrôle, en cherchant la mise à jour et la popularisation des manuels doctrinaires que abordent ce sujet.

3. CONCLUSIONS

Les missions de paix se constituent des instruments capables de résoudre des conflits et promouvoir le développement et le bien-être en divers pays.

La complexité croissante de ce type d'opération, caractérisée, parmi autres facteurs, par la possibilité d'emploi de militaries de plusieurs nationalités et par la structure organisationnelle que exige liaisons avec des organismes internationaux, avec pays participants et avec éléments tactiques, exige des systèmes de Commandement et Contrôle capable de pourvoir l'exercice de la commande de manière efficace et opportune.

Malgré les modernes et chères ressources technologiques, on doit avoir toujours a l'esprit l'importance de l'être humain de conduire des activités de commandement et contrôle, soutenues par doctrine et procédures communs, en rendant possible l'effet synergétique des actions déchaînées par tous les intégrants qui préconisent la paix.

De cette manière, le binôme Commandement et Contrôle exerce un papier fondamental pour restituer la paix, l'harmonie et l'espoir aux nations lésées par des conflits de toute nature.